

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°9 – 28 mai 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE



Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

PHENOLOGIE

Pousse active. Floraison attendue début juin.

MILDIOU

Potentiel épidémique très élevé. Période de grande sensibilité des inflorescences (pré floraison).

Restez vigilant. Bien suivre les prévisions météo.

OIDIUM

Situation toujours calme au vignoble. Très rares taches vues en parcelles à historique ou sur témoins non traités.

FLAVESCENCE DOREE

Mesure préventive : nettoyage des engins mécaniques à la parcelle.

Arrêtés préfectoraux des Zones Délimitées publiés.

ARRETE ABEILLES

Note disponible sur le site de la DRAAF Grand Est.

R

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/>

La note technique commune résistances 2024 est disponible ici :

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/notes-techniques-a106.html>

B

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bioagresseur. Vous pouvez consulter la liste sur <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Le réseau compte 137 parcelles.



1. Données météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/login>).

2. Stades phénologiques



La dynamique de pousse reste active, même si les températures sont un peu plus fraîches actuellement. Elles devraient remonter dès la semaine prochaine.

En moyenne, deux nouvelles feuilles étalées sont observées depuis le dernier bulletin.

Les premières fleurs sont attendues dans les prochains jours en secteurs précoces. Le stade « pleine fleur » est attendu autour du 5 juin.

Chardonnay : 10 à 12 feuilles étalées (BBCH 19 à 57). Les inflorescences s'agrandissent, les boutons floraux s'écartent.

Pinot noir : 8 à 10 feuilles étalées (BBCH 18 à 19).

Meunier : 7 à 8 feuilles étalées (BBCH 17 à 18).

La phénologie a quelques jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.

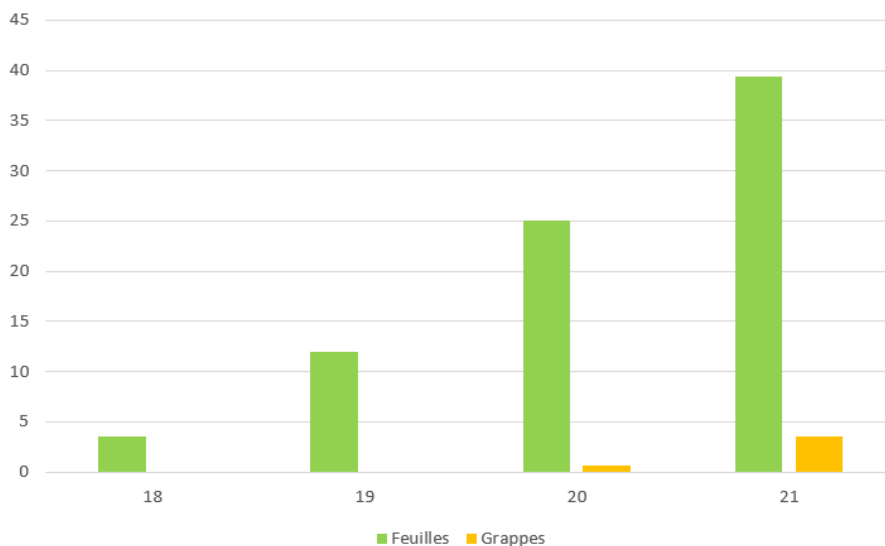


1. Situation

Les épisodes pluvieux continuent de se succéder. Les contaminations s'enchaînent, et des sorties de taches sont régulièrement attendues au vignoble. Les durées d'incubation sont d'une semaine environ pour les symptômes sur feuilles.

Au vignoble, la situation continue de se dégrader. Des parcelles fortement touchées sur feuilles sont maintenant observées dans plusieurs petites régions du vignoble. La situation est un peu plus calme sur inflorescences.

% de parcelles concernées par du mildiou



Sur le réseau de surveillance biologique du territoire (SBT), un peu plus de 39 % des parcelles sont maintenant concernées par la présence de mildiou sur feuilles (contre 25 % la semaine dernière) et 3.6 % par du mildiou sur inflorescences (contre 0.7 % la semaine dernière). La fréquence atteint 100 % de ceps touchés dans certaines parcelles.

Pour comparaison, en 2023, à stade phénologique équivalent, 10 % des parcelles du réseau étaient concernées par du mildiou sur feuilles. Un temps sec avait ensuite permis de calmer temporairement la situation, avant le retour des épisodes pluvieux.

2. Analyse de risque

Des pluies sont de nouveau attendues dans les prochains jours. Les conditions (température et pluviométrie) restent très favorables au mildiou. Le potentiel épidémique est très élevé. Les taches fructifiées sont présentes au vignoble et pourraient provoquer de nouvelles contaminations si la situation n'est pas contrôlée.


3. Gestion du risque

Restez très vigilants, car la période de pré-floraison est une période de grande sensibilité pour la vigne.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations. Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont les cumuls d'eau, les prévisions de pluie, l'état sanitaire des parcelles, et la pousse de la vigne. Surveillez la météo. Restez vigilant.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [ici](#)





LES GROUPEs MILDIOU / VIGNE /

STROBILURINES ET AUTRES
 TRIAZOLOPYRIMIDINES
 CARBOXAMIDES (CAA)
 CYANOACETAMIDEOXIMES
 PHENYLAMIDES (PA)
 BENZAMIDES
 AZOLE SULFONAMIDES

SONT EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.



OIDIUM

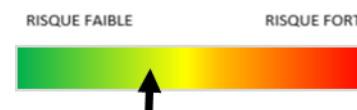
1. Situation

La surveillance de l'oidium sur feuilles se poursuit, et les données obtenues servent à élaborer un indicateur permettant d'évaluer le risque à la floraison.

La situation reste calme. Aucun symptôme n'a encore été vu sur les parcelles du réseau SBT.

2. Analyse de risque

La période de pré-floraison est une période de grande sensibilité pour la vigne.




3. Gestion du risque

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oidium.

Des fiches sur les méthodes alternatives et la prophylaxie sont disponibles [ici](#)



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.



Les informations relatives aux Zones Délimitées (ZD) Flavescence dorée 2024 sont disponibles sur l'extranet du Comité Champagne. Parmi les mesures préventives obligatoires en ZD, figure le nettoyage des engins mécaniques (châssis et outils) à la parcelle :



FLAVESCENCE DORÉE NETTOYEZ VOTRE MATERIEL À LA PARCELLE



Pour limiter le **transport de la cicadelle FD**, il est indispensable de nettoyer les **débris de feuilles** présents sur les outils et le châssis de vos machines **avant de quitter chaque parcelle**. Intervenez en toute **sécurité**.

Cette mesure est rendue obligatoire par les arrêtés préfectoraux dans les zones délimitées.

Tous les arrêtés préfectoraux FD 2024 (régions Grand Est, Ile de France, et Hauts de France) sont maintenant signés et publiés sur le site des DRAAF, et également disponibles sur le site extranet du Comité Champagne.

[Flavescence dorée : publication des arrêtés de lutte 2024 | DRAAF Grand Est \(agriculture.gouv.fr\)](#)

Pour toute information : pascale.pienne@civc.fr ou alexandra.bonomelli@civc.fr



NOTE ABEILLES

Pour en savoir plus :

[Notes techniques | DRAAF Grand Est \(agriculture.gouv.fr\)](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Ceresia, Chambre d'Agriculture de la Marne, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, G2V Services, Novagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

Rédaction et animation : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.brillard@grandest.chambagri.fr